DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE COMMUNE DE SISTERON



DMST 2022 - 07 - 10

DECISION DU MAIRE

Contrat de maintenance d'équipements FLOT BLEU pour Aire des Camping-cars avec SAS QUANTUM SYSTEMES

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal N° 2020-03-06 SG du 23 mai 2020 conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la proposition de la SAS QUANTUM SYSTEMES 03000 AVERMES relative au contrat de maintenance préventive et de dépannage pour les équipements FLOT BLEU de l'aire des camping-cars Parking de la Gare SNCF comprenant 5 visites préventives et un capital de 3 visites curatives sur 5 ans.

DECIDE

<u>ARTICLE 1</u>: de prolonger avec la **SAS QUANTUM SYSTEMES** le contrat de maintenance préventive et de dépannage pour les **équipements FLOT BLEU de l'aire des camping-cars** Parking de la Gare SNCF pour un montant annuel de **970.00 € H.T.** Contrat d'une durée de 5 ans à compter du 13 AOUT 2022 jusqu'au 12 AOUT 2027.

<u>ARTICLE 3</u>: La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : Ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière de SISTERON, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et à la SAS QUANTUM SYSTEMES 03000 AVERMES.

Fait à SISTERON, le 18 AOUT 2022

Le Maire,

D. SPAGNOU

Mis en ligne le 30/06/2023 Ă 14h31

RECU EN PREFECTURE

le 18/08/2022